Amiral Gestion

ENTREPRENEURS INVESTIS

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Sextant Bond Picking Action A
Code ISIN :	FR0013202132
Initiateur du PRIIPS :	AMIRAL GESTION
Site internet :	www.amiralgestion.com
Contact :	Appelez le +33 (0)1 47 20 78 18 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMIRAL GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMIRAL GESTION est agréée en France sous le n°GP-04000038 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés :	2 juin 2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) compartiment de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) SEXTANT

Durée : La durée de vie de ce produit est de 99 ans. AMIRAL GESTION a le droit de procéder à la dissolution du compartiment conformément aux Statuts de la SICAV. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du compartiment est inférieur au montant minimum réglementaire.

Classification : Obligations et autres titres de créances internationaux [PRI]

Objectifs : SEXTANT BOND PICKING est un compartiment cherchant à générer une performance nette de frais supérieure à l'indice "Euro Constant Maturity Treasury (CMT) cash 3Y" capitalisé + 100 bp, au travers d'une sélection d'obligations internationales sans que cette sélection ne cherche à reproduire le contenu de cet indice.

Pour répondre à son objectif de gestion, SEXTANT BOND PICKING est investi essentiellement en obligations internationales. L'univers d'investissement inclut les émetteurs publics ou privés, les émetteurs non notés par les agences de notation, les émetteurs considérés comme spéculatifs (High Yield) ou encore d'obligations présentant des caractères de complexités (convertibles, subordonnées, perpétuelles...). La construction du portefeuille s'effectue à la seule discrétion du gérant en fonction du rapport entre le rendement offert, le risque de crédit et la sensibilité (risque de taux et de spreads) des papiers sélectionnés. Le Compartiment pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net dans des obligations spéculatives considérées comme à " haut rendement ", c'est-à dire les titres dont la notation est inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou les titres considérés d'une qualité équivalente selon l'analyse effectuée par la Société de gestion. Il pourra s'agir de titres émis dans les pays développés mais également dans les pays émergents. Le Compartiment peut investir à titre accessoire (à hauteur de 10% maximum de l'actif net) sur des actions, notamment des actions offrant un dividende élevé ou des actions dans le cadre d'une stratégie d'arbitrage d'opérations de marché. Aucune contrainte n'est imposée sur la duration, la sensibilité et la répartition entre dette privée et dette publique des titres de créances sélectionnés dès l'instant où la sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et 7 et la sensibilité cible entre 3 et 4. Le Compartiment se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 10% de son actif net en titres d'autres OPCVM ou FIA de droit français ou européen principalement dans le cadre du placement de la trésorerie via des OPCVM/FIA monétaires et OPCVM/FIA monétaires court terme ainsi que dans des OPCVM/FIA classés actions ou obligations compatibles avec la gestion du compartiment. Le Compartiment pourra avoir recours aux instruments financiers à terme simples (achats ou ventes d'options d'achats ou d'options de vente sur actions, taux, indices ou devises, de volatilité et achats ou ventes de contrats sur instruments financiers à terme (change à termes, futures ou swap sur actions, taux, indices, de volatilité ou devises) et titres intégrants des dérivés négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, règlementés ou organisés, ans le but de couvrir ou exposer partiellement le compartiment contre une évolution défavorable ou favorable des marchés actions, taux, indices et des devises. Le gérant pourra également intervenir sur les Dérivés de Crédit (CDS). L'engagement issu des dérivés et des titres intégrant des dérivés est limité à 40% de l'actif net, à l'exception de l'exposition volatilité qui sera au travers des futures et option limité à 10% de l'actif net. L'OPCVM pourra donc être exposé à 140% de son actif net. L'exposition nette au risque de change restera inférieure à 20%, avec une exposition nette par devise limitée à 10%.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Tous les souscripteurs. Cependant, du fait du risque important associé à un investissement en produits de taux, ce compartiment est destiné avant tout à des investisseurs prêts à supporter les fortes variations inhérentes aux marchés de taux et disposant d'un horizon d'investissement minimum de trois ans. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « Souscripteurs concernés ». L'OPC peut servir de support d'unités de comptes des contrats d'assurance-vie.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC (prospectus/rapport annuel/ document semestriel) : Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur à AMIRAL

GESTION.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée : **3 ans**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de Liquidité

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tension	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	8 492 €	8 722 €
	Rendement annuel moyen	-15,08%	-4,46%
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	8 791 €	9 184 €
	Rendement annuel moyen	-12,09%	-2,80%
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 096 €	10 319 €
	Rendement annuel moyen	0,96%	1,05%
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	12 355 €	11 537 €
	Rendement annuel moyen	23,55%	4,88%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 17/06/2021 - 17/06/2024
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 08/10/2015 - 08/10/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 05/09/2018 - 06/09/2021

Que se passe-t-il si AMIRAL GESTION n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	315 €	761 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,18%	2,51% Chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si

vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,6% avant déduction des coûts et de 1,1% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% maximum du montant investi.	jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,31% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	130 €
Coûts de transaction	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	69 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,17%. 15% TTC de la performance du compartiment au-delà de son indicateur de référence majoré de 300 bp Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des frais de gestion variables comprend la moyenne facturée au cours des 5 dernières années.	17 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie de l'OPC, sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

n'a pas mis en place de mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») ainsi en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du compartiment à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce compartiment. Un mécanisme de swing pricing peut être mis en oeuvre par la société de gestion dans les conditions définies ci-après.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant l'OPC peut être adressée soit par courrier, soit par internet (www.amiralgestion.com - rubrique Information règlementaire en pied de page – traitement des réclamations), soit par téléphone, aux adresses et numéro de téléphone suivants :
AMIRAL GESTION
Service commercial - 103 rue de Grenelle - 75007 Paris
Tel : +33 (0)1 47 20 78 18
mail : contact@amiralgestion.com

Autres informations pertinentes

Ce compartiment est classé 8 au sens du règlement européen SFDR.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Le Représentant en Suisse est FundRock Switzerland SA, Route de Cité-Ouest 2, 1196 Gland, Suisse, et le Service de Paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés, le règlement de gestion, les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse.